4 novembre 2003 **03.366**

Question Olivier Mauler

A 5

Il semble que l'Office fédéral des routes (OFROU) n'octroiera pas les crédits nécessaires au déroulement prévu des chantiers de l'A 5 en 2004:

– Quels seront les crédits alloués en 2004 et en 2005 par l'OFROU, et quels étaient les crédits prévus?

– De quel montant disposera l'Office de construction de la route nationale 5 (OCRN5) en 2004 et en 2005?

– Quelles actions envisage le Conseil d'Etat pour obtenir les crédits nécessaires et prévus auprès de la Confédération?

– A quand sera reportée l'ouverture de l'autoroute?

– Comment les mandataires et les entreprises seront-ils touchés par le nouveau programme des travaux?

Merci par avance des réponses du Conseil d'Etat.